

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.ff.fr



YVELINES
TERRE DE FOOTBALL

JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	5
COMMISSION STATUTS / REGLEMENTS	8
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	8
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	9
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	10
COMMISSION DES TERRAINS & INSTALLATIONS SPORTIVES	10
COMMISSION D'APPEL DEPARTEMENTALE Configuration réglementaire	11
QUOI DE NEUF A LA TECHNIQUE	12

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00



EKISPORT



Yvelines
Le Département

Composition

ALEXANDRE, CLÉMENTINE, FRANCK,
KARIM, KÉVIN, MARC-ANTOINE,
MICHÈLE, NICOLAS, SARAH WILLIAM

Lignes directes DYF

Compétitions
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37
Arbitrage & Féminines
Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80
25

Discipline
Service civique
Sarah DEGAGE : 01-80-92-80-23
Dossiers FAFA
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements & Foot Animation
Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80
22

LA TECHNIQUE
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUKA - 01 80 92 80 27
Kévin HUE - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

• LAURA GEORGES Secrétaire Générale FFF • CHRISTIAN BASSILA Directeur INF Clairefontaine • CHARLY SIMO Directeur Sportif Cecifoot

**SALON
DU FOOTBALL
YVELINOIS**

2024 | **SAMEDI 28
SEPTEMBRE**
9h00 à 13h00

FFF Les Mureaux Notre ville a du talent Yvelines Le Département Académie de Versailles Libéré Égalité Plaisance AEF YVELINES TERRE DE FOOTBALL

AGENDA 2024 / 2025 SEPTEMBRE / OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
23	24	25	26	27	28	29
30	1er	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13

24/09/2024

Réunion de début de saison des clubs Futsal au District

25/09/2024

Formation FMI au District

27/09/2024

Réunion U6-U7 au District

28/09/2024

Salon du Football Yvelinois

02/10/2024

Rattrapage tests théoriques et physique Arbitres au District

03/10/2024

Réunion de début de saison des clubs +45 ans

04/10/2024

CFI U10-U13 au District

04-05-06/10/2024

FIA - 2^{ème} session au District

11-12-13/10/2024

FIA - 2^{ème} session au District

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

La 2^{ème} session de Formation Initiale en Arbitrage, pour la saison 2024/2024, se déroulera aux dates suivantes :



- ✓ Le vendredi 4 octobre de 19h30 à 21h30
- ✓ Les samedi et dimanche 5 & 6 octobre de 8h30 à 17h00
- ✓ Le vendredi 11 octobre de 19h30 à 21h30
- ✓ Les samedi et dimanche 12 & 13 octobre de 8h30 à 17h00

Lieu de la formation : **District des Yvelines de Football**

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#)

Clôture des inscriptions : Lundi 30 septembre 2024

QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE POUR LA RENTRÉE?

Réunion d'Information à l'attention
des Référents Techniques des Clubs

Samedi Matin 28 septembre 2024 à 9h30
aux Mureaux (78130) : Pôle Léo Lagrange - 4 rue Jean-Rommeis,

Le District des Yvelines organise sa traditionnelle réunion des référents et responsables techniques dans le cadre du Salon du Football Yvelinois ce samedi 28 septembre à partir de 9h30 - Début de la conférence à 9h45, fin 10h45.

Cette année, le District innove et vous convie pour un temps d'échanges avec Christian BASSILA, ancien joueur professionnel et Directeur actuel de l'I.N.F. Clairefontaine et ces Conseillers Techniques.

Au programme :

- ⇒ Présentation détaillée du Centre de Préformation National (Pôle Espoir I.N.F.) ;
- ⇒ Le processus de Détection et de Sélection des talents sur le territoire yvelinois ;
- ⇒ Rappel de la nouvelle architecture de la Formation des éducateurs ;
- ⇒ Les Nouveautés Fédérales.

Cette Conférence sera suivi de la Master Class « Football et Citoyenneté » de 11h00 à 12h30, en présence de Laura GEORGES, Secrétaire Générale de la FFF, Christian BASSILA, Directeur de l'I.N.F. Clairefontaine et de Charly SIMO, Directeur Sportif du Cecifoot.



Afin de préparer cette réunion dans les meilleures conditions,

[Merci de nous confirmer ou infirmer votre présence en cliquant-ici : Réunion Réf. Technique 28/09/2024](#)

Le Département Technique et ses Conseillers Techniques Départementaux P.P.F. & D.A.P. : 01 80 92 80 30 - 06 74 71 27 14 - administration@dyf78.fff.fr



INSCRIPTIONS OUVERTES GRATUIT

Formations

MERCREDI
25
SEPTEMBRE
2024

→ F.M.I. (Feuille de Match Informatisée)

BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaires en services civique.

Pour la saison 2024 / 2025, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 4 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boîtes mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : administration@dyf78.fff.fr
- Par téléphone :
 - Clémentine : 01.80.92.80.37
 - Linda : 01.80.92.80.21
 - Sarah : 01.80.92.80.23



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 23/09/24

Présents : MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO, L. JOUBERT (Vice Président), MME RUPERT),

Absents excusés :

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

REFONTE U18 / U16

Nous vous informons qu'en raison de nombreuses modifications d'engagement, des refontes de la U18 D3 et de la U16 D4 vont être opérées cette semaine. Cela aura un impact direct sur vos rencontres prévues ce dimanche 29 septembre.

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

U18

D3-A GARGENVILLE STADE 21
D3-D VIROFLAY USM 22

U16

D4-B LE PECQ US 21
CARRIERES S/SEINE US 22
D4-C MARLY LE ROI US 22
D4-D MAUREPAS AS 22

U15

D1-C LOUVECIENNES AS 1

U14

D4-A ISSOU AS 21
MANTES USC 21

FUTSAL

D1-A ES PERRYAY FOOTBALL 1

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D4-C DU 22/09/2024
28220991 COIGNIERES FC 1

U14

D4-E DU 21/09/2024
29561572 COIGNIERES FC 21

D4-F DU 21/09/2024
28283168 ST CYR AFC 21

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D3-B DU 22/09/2024
29225298 TRAPPES ES 32

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D4-C DU 22/09/2024
28220993 ELANCOURT OSC 2

D5-A DU 22/09/2024
29535213 MANTES USC 21

U15

D1-A DU 21/09/2024
29613180 INTERFOOT 78 1

D1-C DU 21/09/2024
29566180 LOUVECIENNES AS 1

U14

D3-B DU 21/09/2024
28283570 FEUCHEROLLES USA 21

D4-A DU 21/09/2024
28252756 INTERFOOT 78 21
28252758 ISSOU AS 21
28252759 MANTES USC 21

D4-B DU 21/09/2024
29558021 AS JEUNESSE D'ACHERES 21

FORFAIT COUPES NON AVISÉS

U18

CY 22/09/2024
29237626 EPONE USBS 21

U16

CY 22/09/2024
29236976 COIGNIERES FC 21
29236985 ACHERES FC 21
29236986 TRAPPES ES 23
29236996 ELANCOURT OSC 22
29237004 CROISSY US 21
29237006 MAURECOURT FC 21
29237012 VELIZY ASC 21

FORFAIT COUPES AVISÉS

U18

CY 22/09/2024
29236972 CHATOU AS 22
29237609 BEYNES FC 21
29237618 MAULOISE US 21
29237621 HOUILLES SO 21
29237628 VIROFLAY USM 22
29237635 RACING CLUB CONFLANS 21
29237637 MAGNY 78 FC 21
GARGENVILLE STADE 21

U16

CY 22/09/2024
29236966 ST ARNOULT FC 78 21
29236969 ANDRESY FC 21
29236971 MAUREPAS AS 22
29236975 MAGNY 78 FC 21
29236979 JOUY EN JOSAS US 21
29236981 INTERFOOT 78 21
29236982 CLAYES SS/BOIS USM 21
29236985 AS JEUNESSE D'ACHERES 21
29236988 MARLY LE ROI US 22
29236992 BEYNES FC 21
29236992 BUC FOOT AO 21
29237008 CARRIERES S/SEINE US 22
29237011 LE PECQ US 21

À PROGRAMMER

SENIORS

D1-A

28214792 LES MUREAUX OFC 2 / MARLY LE ROI US 1
28214795 BAILLY NOISY SFC 1 / HARDRICOURT US 2
28214796 AUBERGENVILLE FC 1 / POISSY FC 1

D2-A

28219136 PLAISIROIS FO 1 / VELIZY ASC 1
28219141 MARLY LE ROI US 2 / VILLENES ORGEVAL 1

D2-B

28219268 VALLEE 78 FC 1 / EPONE USBS 1
28219273 MAUREPAS AS 1 / LES MUREAUX OFC 3

COURRIERS

548862 ANDRESY FC

Pris note du courrier d'ANDRESY demandant l'inscription d'une équipe en Foot Loisir + 45 ans.

La Commission vous invite à participer à la réunion qui se tiendra le 3 octobre au siège du DYF.

529719CHANTELOUP LES V. US

Pris note de votre courrier.

La Commission va étudier la possibilité de changer l'alternance. Une équipe U14 est en alternance parfaite avec les U15.

La Commission demande la durée de l'indisponibilité du terrain en herbe.

La Commission dit matches de vos U14 D4-B à jouer à 18H toute la saison, la Commission étudiant l'alternance avec vos féminines.

560668 AS JEUNESSE D'ACHERES

Pris note de votre courrier annonçant une réunion avec la Municipalité.

La Commission est en attente d'un document officiel de la Mairie indiquant où auront lieu vos matches, avant le lundi 30/09 à 12H sous peine d'être désinscrit des compétitions.

Pour pouvoir évoluer sur des compétitions hors FUTSAL, il est nécessaire d'avoir des licences « Libres », ce qui n'est pas le cas actuellement.

CY U16 DU 22/09/24

29237007: VILLENES ORGEVAL FC 21 / SARTROUVILLE ES 22

Suite au forfait de MAGNY 78 FC 21, le 1er match de l'année de l'équipe 1 de SARTROUVILLE ES n'a pas pu se dérouler, par conséquent, conformément à l'article 10 du RS D.Y.F., le match de l'équipe 2 cité en référence aurait du être reporté, ce qui n'a pas été fait. La Commission décide donc de qualifier les 2 équipes, SARTROUVILLE ES 22 & VILLENES ORGEVAL FC 21.

549934 CONFLANS FC

La Commission prend note de votre courrier et ne peut donner suite à votre demande.

530264 VIROFLAY USM

Pris note de votre courrier concernant la problématique des alternances suite à la montée de vos U18.

La Commission dit :

Matches du 06/10/2024 :

U18 à 15H

Matches du 20/10/2024

U16 à 11H

Matches du 17/11/2024 :

U16 à 11H

U18 à 15H

Séniors à 17H

Matches du 01/12/2024 :

Vétérans à 9H

U16 à 11H

U18 à 15H

Séniors à 17H

Matches du 15/12/2024 :

Vétérans à 9H

U16 à 11H

U18 à 15H

Matches du 02/02/2025

U16 à 11H

Matches du 09/03/2025 :

U16 à 11H

U18 à 15H

Séniors à 17H

Matches du 30/03/2025 :

U16 à 11H

U18 à 15H

Séniors à 17H

Matches du 18/05/2025

U18 à 15H

552332 MAISONS LEFFITTE

La Commission prend note de l'arrêté municipal de fermeture des terrains le 06/10/2024.

Les 2 matches suivants sont reportés au 27/10/2024 :

SENIORS D3-B

28219481 MAISONS LAFFITTE FC 1 / ENT. MAULE MEZIERES

VET D2-A

28231423 MAISONS LAFFITTE FC 31 / TRIEL AC 31

Et le match ci-dessous est inversé :

U16 D3-B

28253664 MAISON LAFFITTE FC 21 / PLAISIROIS FO 22

860687 LE VESINET INTERNATIONAL SC :

Pris note de votre courrier.

La Commission dit match suivant à jouer à 16H :

U15-B DU 28/09/2024

29613421 VSCI 1 / RCC 1

581511 OLYMPIQUE MANTES FC :

Pris note du courrier.

La Commission dit match suivant à jouer le 27/10/2024 :

SENIORS D5-A DU 22/09/2024

29535210 OLYMPIQUE MANTES FC 2 / ISSOU AS 1

DEMANDES

SENIORS

D3-B DU 29/09/2024

28219532 LE CHESNAY 78 FC 2 / MAUREPAS AS 2

En raison d'un match de Gambardella, ce match se jouera à 15H30.

U16

D3-C DU 29/09/2024

28253760 VALLEE 78 FC 1 / BOIS D'ARCY AS 1

En raison d'un match de coupe de France à 14H30, ce match se jouera à 12H.

U15

PHASE 1 POULE A DU 21/09/2024

29613184 FC BONNIERES FRENEUSE / CHANTELOUP LES V.

La Commission dit match à jouer le 26/10/2024.

VETERANS

CY DU 29/09/2024

29476225 LFCM 1 / COIGNIERES FC 1

L'installation de MAGNAVILLE n'étant pas disponible, la Commission inverse le match.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

531085 YVELINES US

Pris note de votre courrier.

La Commission maintient l'horaire de vos U16 à 13H.

527759 BUCHELOISE AS :

Demande du club pour :

U18 à 15H

Séniors D2 à 17H

La Commission donne son accord.

ENGAGEMENTS

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

Le calendrier est en ligne et la première journée débute le lundi 30 septembre 2024 ► <https://urls.fr/UvRR9x>

FOOT LOISIR + 45 ANS

La Commission a pris en compte les engagements supplémentaires suivants :

- * **ANDRESY FC**
- * **ENT. MEZIERES/SERBIE**

Réunion prévue pour tous les clubs engagés et intéressés :

LE JEUDI 3 OCTOBRE 2024 À 19H AU DISTRICT.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

LORS DU WEEK END DES 21 et 22 SEPT 2024, UN PROBLÈME EST SURVENU DEMANDANT DE SAISIR LES VILLES ET TERRAINS AFIN DE POUVOIR VALIDER LES INFOS ARBITRES. SANS COMPLETER CES DONNÉES LA FMI N'ÉTAIT PAS RÉALISABLE. POUR LES MATCHES CONCERNÉS, LES ÉQUIPES NE SERONT PAS SANCTIONNÉES.

SENIORS

D3-B DU 22/09/2024

28219528 VOISINS F.C. 2 / PECQ US LE 1

Pris note du rapport de VOISINS et de l'arbitre officiel.

Le PECQ n'ayant pas d'identifiant sur ce match,

La Commission sanctionne l'équipe de d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D4-B DU 22/09/2024

28222754 ANDRESY F.C. 1 / CONFLANS F.C. 3

Pris note du rapport de l'arbitre.

La Commission sanctionne l'équipe d'ANDRESY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

VETERANS

D1-A DU 22/09/2024

28230407 BUC FOOT AO 31 / LIMAY ALJ 31

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner

D4-C DU 15/09/2024

28248842 COIGNIERES F.C. 31 / FCF 31

Pris note du rapport de FCF.

Aucune tablette ni feuille papier n'ayant été présentés par le club de COIGNIERES FC,

La Commission sanctionne l'équipe de COIGNIERES FC d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U15

U15-D DU 21/09/2024

28408803 E. S. GUYANCOURT F. 1 / TRAPPES ES 2

Pris note du rapport de GUYANCOURT.

La Commission sanctionne l'équipe de GUYANCOURT d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U14

D1-A DU 21/09/2024

28215771 VERNEUIL S/SEINE US 21 / MONTIGNY LE BX AS 21

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

Aucune tablette n'a été présentée par le club de VERNEUIL.

La Commission sanctionne l'équipe de d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D4-F DU 21/09/2024

28283167 PERRAY FOOT. ES 21 / VOISINS F.C. 23

Pris note du rapport de PERRAY FOOT.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CY U18

CY U18-A DU 22/09/2024

29237619 TRAPPES ES 22 / HARDRICOURT US 21

Pris note du rapport de TRAPPES.

La Commission sanctionne l'équipe de d'un avertissement et d'une amende de 30€.

DEMANDES DE RAPPORT

VETERANS

D4-A du 15/09/2024

28248480 CARRIERES GRESILLONS 31 / BOUGAINVILLEES 31

La Commission demande à CARRIERES GRESILLONS un rapport sur la non utilisation de le FMI.

U15

U15-C DU 21/09/2024

28408756 CARRIERES GRESILLONS 1 / POISSY FC 1

Pris note du rapport de POISSY.

La Commission demande à CARRIERES GRESILLONS un rapport sur la non utilisation de le FMI.

U14

D4-B DU 21/09/2024

29558024 VERNEUIL S/SEINE US 22 / CHANTELOUP LES V. US 22

La Commission demande à VERNEUIL un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

D4-F DU 21/09/2024

28283172 VERSAILLES JUSSIEU 21 / ESSARTS LE ROI AGS 21

La Commission demande à VERSAILLES JUSSIEU à quel moment est survenu la casse de la tablette.

D4-D DU 21/09/2024

29606983 CHESNAY 78 F.C. LE 21 / NEAUPHLE-PONT. 22

La Commission demande à NEAUPHLE un rapport sur la non utilisation de le FMI.

CY U18

CYU18-A DU 22/09/2024

29237640 A.S. BUCHELOISE 21 / HOUILLES A.C. 23

La Commission demande à HOUILLES un rapport sur la non utilisation de le FMI.

CY U16

CYU16-A DU 22/09/2024

29236968 NEAUPHLE-PONT. 21 / LIMAY ALJ 22

Pris note du rapport de NEAUPHLE.

La Commission demande à NEAUPHLE un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 19/09/2024

Présents :

MM. FERREY Rémi (Président), DRAY Paul (Vice-président), DELESCHAUX Alain, LAUBY Henri-Claude, GUICHETEAU Didier, MOLLER Didier

Excusés :

Mme TECHER Isabelle
MM. CORNUAULT Jean-Claude, HOUZE Michel, DUPONT Jean François (CD), MIRA Kamel

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH SENIORS

CY DU 15/09/2024

27238994 Ent. MAULE-MEZIERES 1 / Ent GAMBAS-HOUDAN 1

Contestation de l'entente MAULE-MEZIERES 1 au motif que l'équipe de l'entente GAMBAS-HOUDAN 1 ne pouvait pas participer à la Coupe des Yvelines Seniors, le club de HOUDAN REGION FC y participant.

La Commission transmet à GAMBAS FOOTBALL AS pour faire part de ses éventuelles observations pour sa réunion du 26/09/2024 à 12h00.

VETERANS

D4-B DU 15/09/2024

28248662 CHATOU AS 32 / ACHERES BENFICA AP 31

Réserve de CHATOU AS 32 portant sur les 14 joueurs d'ACHERES BENFICA AP 31, susceptibles de ne pas être qualifiés par rapport au délai de qualification.

Au regard de l'article 89.1 des Règlements Généraux, « un joueur est qualifié à l'issue d'un délai de 4 jours calendaires à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence ».

Après vérification, tous les joueurs d'ACHERES BENFICA AP 31 respectaient le délai de qualification.

En conséquence, la Commission dit :

Réserve recevable mais non fondée

Résultat acquis sur le terrain CHATOU AS 32 / ACHERES BENFICA AP 31 3/4

Débit : 43.50€ à CHATOU AS 32

Motif : Droit de réserve (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

LISTE D'AFFECTATION DES MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

CLUBS BENEFICIANT POUR LA SAISON 2024/2025 DE JOUEURS
MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES AU TITRE :

- ✓ DE L'ENCOURAGEMENT A LA FORMATION DE JEUNES JOUEUSES
- ✓ DU STATUT DE L'ARBITRAGE DE LA LIGUE OU DU STATUT DE L'ARBITRAGE DU DISTRICT

Précision

▣ BAILLY NOISY : 2 mutés supplémentaires
1 en SENIORS D1 & 1 en U18 D1

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 16 septembre 2024

Présents : M. BOKOBZA (Président), MM. PILLEMONT, PATRIGEON, LOUVEL, INACIO, GABIER, Mmes ELISABETH & GRIVOT

Absents excusés : MM. PEDRO GOMES, COLOMBO, BARROIS, BOIVIN, Mme JONNAIS

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

- ✓ Vendredi 27 septembre 18h45 au District : Catégorie U6/U7

Lors de ces réunions seront distribuées les dotations « Rentrée du Foot F.F.F. ». Merci de venir avec un sac pour emmener les Guides.

ENGAGEMENTS 2024/2025 PLATEAUX U7

Les engagements pour les premiers plateaux de la saison sont désormais clos.

PLATEAUX U9

Les premiers plateaux de la saison sont disponibles [en cliquant ici](#).

AS Bucheloise ,la commission prend note et ne pourra accéder à votre demande en raison des délais.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

La 1ère phase des plateaux Espoirs est disponible en [cliquant ici](#)

CRITERIUMS DÉPARTEMENTAUX U10-U13

La plateforme d'engagements des Critériums Départementaux est ouverte.

Elle le restera jusqu'au dimanche 29 septembre.

Un mail complémentaire vous a été envoyé.

Viroflay, vos équipes sont bien engagées dans le dispositif

CHALLENGE AUTOMNE U10-U13

Les engagements pour les premiers plateaux de la saison sont désormais clos.

Voir la liste des inscrits en [cliquant ici](#).

U10-U11

▣ BONNIERES FRENEUSE FC : +1 équipe

Votre équipe a été intégrée sur le plateau 62 de TESSANCOURT FC.

▣ VIROFLAY USM : 4 équipes

TESSANCOURT FC

Pris note de votre courrier. La Commission sera plus vigilante à l'avenir.

AUBERGENVILLE FC

La commission prend note de votre courrier et valide votre demande à Mézières.

EPONE USBS

Suite à votre courrier ,la commission désigne GARGENVILLE STADE site d'accueil pour le plateau 57

FOURQUEUX AS

La commission prend note de votre courrier et désigne VERNEUIL ENTENTE site d'accueil pour le plateau 54.

BUCHELOISE AS

Suite à votre courrier ,la commission désigne MANTES USC site d'accueil pour le plateau 49.

JUZIERS FC

La commission prend note de votre courrier et vous demande de voir avec les clubs concernés de décaler le plateau 60 U10/U11 à 11H30

INTERFOOT 78

Suite à votre courrier la commission désigne PORCHEVILLE FC site d'accueil sur le plateau 52

U12-U13

▣ BUCHELOISE AS , pris note de votre courrier. Elle désigne CRAVENT FC recevant sur votre plateau et déplace VALLEE 78 à FEUCHEROLLES.

▣ HOUILLES SO

Suite à votre courrier ,la commission vous demande de prévenir au plus tôt le club recevant

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 23 septembre 2024

Présents :

Mmes Yvane JONNAIS (Vice-Présidente), Corinne STEKELORUM MM. Ibrahim BENLARBI, Francis DUPRE (Président), Claude KALENDERIAN, Nicolas TEXIER (Conseiller Technique Départemental)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CRITERIUM

SENIORS F À 8

Suite au désengagement de plusieurs équipes, la formule est modifiée pour la 1ère phase. Le critérium sera organisé en deux poules de 6 équipes avec des rencontres aller-retour.
Début du critérium le 05/10/2024

Poule A

ANDRESY F.C.
GARGENVILLE STADE
LE PECQ U.S.
PORTES FC FEMININES IDF
SARTROUVILLE F.C.
VOISINS F.C. 2

Poule B

BEYNES F.C.
GUYANCOURT ES
MAGNY 78 F.C.
MESNIL ST DENIS A.S.L.
VALLEE 78 F.C.
VOISINS F.C. 1

U18F

Début du critérium le 05/10/2024

Poule unique

BAILLY NOISY S.F.C.
PLATEAU DE BREVAL F.C.
CONFLANS F.C.
ELANCOURT O.S.C.
LE CHESNAY 78 F.C.
GARGENVILLE STADE
MONTESSON U.S.

LES MUREAUX O.F.C.
ROSNY S/SEINE C.S.M.

U15F

Début du critérium le 05/10/2024

Poule A

CARRIERES SUR SEINE U.S.
CROISSY U.S.
LOUVECIENNES A.S.
MAISONS LAFFITTE FC
MAURECOURT F.C.
MONTESSON U.S.
LES MUREAUX O.F.C. 1
SARTROUVILLE F.C.

Poule B

CARRIERES GRESILLONS A.S.
CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
HARDRICOURT U.S.
MANTOIS 78 F.C. 2
LES MUREAUX O.F.C. 2
POISSY F.C.
PORTES FC FEMININ IDF
VERNEUIL U.S.

Poule C

FONTENAY LE FLEURY F.C.
GUYANCOURT E.S.
MESNIL SAINT DENIS A.S.L.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A.S.
RAMBOUILLET YVELINES F.C.
VALLEE 78 F.C.
VERSAILLES JUSSIEU A.S.
VOISINS F.C.

U13F

Début du critérium le 05/10/2024

Poule A

GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.
HARDRICOURT U.S.
MANTOIS 78 F.C.
LES MUREAUX O.F.C. 2
POISSY F.C. 2
PORTES FC FEMININ IDF
ROSNY S/SEINE C.S.M.
VERNEUIL U.S.

Poule B

CARRIERES GRESILLONS A.S.
CARRIERES SUR SEINE U.S.1
CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
CONFLANS F.C.
MAISONS LAFFITTE F.C.
POISSY F.C. 1
SARTROUVILLE F.C.
TRIEL A.C.

Poule C

CARRIERES SUR SEINE U.S. 2
LE CHESNAY 78 F.C.
MARLY LE ROI U.S.
MONTESSON U.S.
LES MUREAUX O.F.C. 1
POISSY F.C. 3
VERSAILLES JUSSIEU A.S.
VOISINS F.C. 3

Poule D

BAILLY NOISY STANDARD F.C.
CLAYES SS/BOIS U.S.M.
FONTENAY LE FLEURY F.C.
PLAISIROIS F.O.
RAMBOUILLET YVELINES F.C. 2
TRAPPES E.S. 2
VERSAILLES 78 F.C.
VOISINS F.C. 2

Poule E

ELANCOURT O.S.C.
GUYANCOURT E.S.
MAGNY 78 F.C.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A.S.
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.
RAMBOUILLET YVELINES F.C.1
TRAPPES E.S. 1
VOISINS F.C. 1

U11F

Poule A

CARRIERES SUR SEINE U.S.
LE CHESNAY 78 F.C.
MANTOIS 78 F.C.
MARLY LE ROI U.S.
LES MUREAUX O.F.C.
PARIS ST GERMAIN F.C.
POISSY F.C. 1
SARTROUVILLE F.C.
VERNEUIL U.S.

Poule B

ELANCOURT O.S.C.
FONTENAY LE FLEURY F.C.
GUYANCOURT E.S.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A.S.
PLAISIROIS F.O.
RAMBOUILLET YVELINES F.C.
TRAPPES E.S.
VERSAILLES 78 F.C.
VOISINS F.C.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 20/09/2024

RÉUNION DES CLUBS FUTSAL

Mardi 24 septembre 2024 à 18h30:

Réunion de début de saison avec présentation des dispositifs envisagés pour les catégories U6 à U15.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Dans chaque catégorie possibilité d'engager 2 équipes par club.

Nombre d'équipes par compétition :

U12	40 places
U13	40 places
U14	40 places
U16	32places

Nouveautés pour cette saison:

- Pour les catégories U12, U13 et U14 afin de limiter les temps d'attentes sur les plateaux (hors 1/2 finale), ils seront organisés sur des 1/2 journée avec 5 équipes maximum.
- Pour les U16 une pratique Futnet sera proposée sur le temps de pause.

Ces coupes étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

- Les protèges tibias sont obligatoires.
- Les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau , merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

Pour ces Coupes, la Commission est à la recherche de gymnases.

Point sur les inscriptions au 23/09/2024 : Cliquez ici

CRITERIUM U14 ET U16 À 8

Afin de permettre à chaque joueur de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF renouvelle pour cette saison un critérium U14 et U16 à 8 .

Point sur les inscriptions au 23/09/2024

	U14	U16
CRAVENT FC	1	

Pour l'ensemble de ces compétitions, les engagements sont possibles sur la plateforme « Engagement du DYF »

La date de clôture d'inscription est prévue le **15 Octobre 2024.**

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 23/09/2024

EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

CONFIRMATION DE CLASSEMENTS

LE-PECQ – STADE LOUIS RAFFEGEAU N°1 – NNI 784810101

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 25/03/2023. Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 19/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 14/11/2023 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Plan de masse et des vestiaires ;
- A.O.P. ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 17/09/2034.

POISSY – STADE MARCEL CERDAN N°3 – NNI 784980303

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 14/12/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 30/06/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 11/09/2024.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/12/2033.

POISSY – STADE MARCEL CERDAN N°4 – NNI 784980304

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 14/12/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 01/04/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 11/09/2024.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/12/2033.

BOUGIVAL – STADE PATRICE VIELJEUX N°1 – NNI 780920101

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 12/02/2023. Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 16/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 06/10/2023 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Rapport de visite

Elle constate l'absence des plans de masse, de l'aire de jeu et des vestiaires ainsi que l'absence d'un A.O.P. ou d'une attestation administrative de capacité.

La Commission demande au propriétaire des installations sportives de transmettre les documents manquants pour permettre le classement de l'installation sportive.

ACHERES – STADE ALBERT LERAILLE – NNI 780050201

Cette installation sportive était classée T5 PN jusqu'au 01/07/2023. Installation visitée par M. ELISABETH, membre de la C.R.T.I.S., le 05/04/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 28/02/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Plan de l'aire de jeu et des vestiaires ;
- A.O.P. ;

Il a été constaté une non-conformité mineure concernant la hauteur des buts (2,42m au lieu de 2,44m).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 17/09/2034, sous réserve de mise en conformité de la hauteur des buts.

VIROFLAY – STADE DES BERTISETTES N°1 – NNI 786860101

Reprise de dossier.

Cette installation est classée en Niveau T6 SYN jusqu'au 20/09/2024.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à ses décisions des 27/08/2024 et 06/09/2024, de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau Travaux (T6 SYN) ainsi que des documents transmis :

- Lettre d'intention de réalisation de travaux du 10/09/2024
- Echéancier
- Devis relatifs aux travaux de mise en conformité

Elle prend note qu'à l'issue des travaux, la zone de sécurité minimale de 2,50 m sera alors respectée.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau Travaux (T6 SYN) jusqu'au 31/12/2024 et lève l'interdiction de compétitions sur cette installation.

CLASSEMENTS ECLAIRAGES

CONFLANS – STADE BIANCOTTO N°1 – NNI 781720101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E5 jusqu'au 27/08/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 02/09/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 22/08/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairement horizontal Moyen (EhMoy) : 242 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.52
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 17/09/2028.

COMMISSION D'APPEL DEPARTEMENTALE CONFIGURATION REGLEMENTAIRE

ERRATUM SUR LA LISTE DES PRESENTS

Réunion du jeudi 12 septembre 2024

Présents : M. Guy BEAUBIAT, Président, Mme Cécile CORMIER MM. Alain ARCIZET, Florent BAUDOIN (Représentant du C.D.), Dominique GOMIS, Jean-Marc LIBBERECHT, Jean-Pierre MEURILLON, Didier MOLLER, Jean-Pierre PLANQUE

Les décisions de la Commission d'Appel en configuration réglementaire sont, sauf lorsqu'elles sont rendues en dernier ressort, susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.

Appel du F.C. MAURECOURT

Décision publiée dans Yvelines Foot 1814 du 17/09/24.